

ASSOLEMENT (L'AMÉLIORATION DES SOLS, ESSENTIELLE À LA MOBILISATION POUR L'ENVIRONNEMENT DU TERRITOIRE)

Composé d'agriculteurs spécialisés en grandes cultures irriguées, le collectif s'investit depuis plusieurs années dans l'expérimentation de méthodes alternatives de culture, souvent axées sur les techniques de l'agriculture de conservation des sols. L'objectif du collectif est double : réduire l'impact de ses pratiques sur le milieu et anticiper plutôt que d'être contraints à l'avenir, pour conserver ses marges économiques et être moins vulnérable aux variations des cours des matières premières et des intrants.

DESCRIPTION DU PROJET

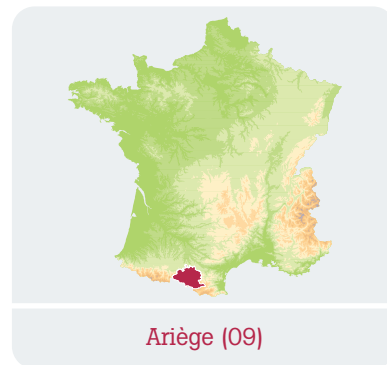


Le collectif fait le constat que ses avancées sont fragiles, ses prises de risque partiellement mesurées et ses résultats insuffisamment évalués aussi pour analyser vraiment la pertinence des choix. Pour progresser et faire reconnaître autour de lui l'intérêt de l'agriculture de conservation, il est convaincu qu'il n'existe pas de solutions clés en main et que les agriculteurs du groupe doivent s'approprier les méthodes d'analyse et de décision.

Aussi, les actions prévues dans le cadre du projet sont les suivantes :

- Action 1 : Renforcer le savoir-faire des agriculteurs pour décider et agir sur leurs exploitations
Un diagnostic individuel est réalisé sur toutes les exploitations du groupe, et débouche sur une proposition concertée, entre agriculteurs et conseiller, d'un projet d'évolution des systèmes.
- Action 2 : Mettre en œuvre le changement de pratiques
Les membres appliquent sur leurs exploitations un changement de leurs pratiques, à une échelle significative, sur trois campagnes culturales.
- Action 3 : Faire connaître et reconnaître la démarche du collectif d'agriculteurs
Faire connaître les actions menées par le groupe et leurs résultats et faire reconnaître leur intérêt sont envisagés comme un moyen de renforcer la démarche et le groupe. Les enseignements tirés des expérimentations et des échanges seront compilés et alimenteront des supports de diffusion.
- Action 4 : Renforcer le groupe et tirer profit de sa reconnaissance
Il s'agit à ce stade de déployer la dynamique de groupe en mobilisant d'autres agriculteurs du territoire autour des travaux menés par le groupe, en renforçant les relations qui peuvent lier les membres du groupe, en proposant à ses partenaires économiques et territoriaux de l'accompagner et de l'appuyer dans cette démarche de changement.

.../...



Ariège (09)

NOMBRE D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
15

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
Association Conser'sols

PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION
► Grandes cultures et polyculture-élevage

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Conservation des sols

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET
► Systèmes autonomes et économes en intrants
► Diversification des assolements – allongement des rotations
► Autonomie en azote et développement des légumineuses
► Conditions de travail

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
Chambre d'agriculture de l'Ariège

PARTENAIRES ENGAGÉS
► UMR AGIR (Agro-écologie – Innovation – TeRritoire) de l'INRA de Toulouse
► Institut technique ARVALIS
► EPLEPPA (Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole) de Toulouse-Auzesville

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
22 juillet 2015

DURÉE DU PROJET
3 ans

TERRITOIRE CONCERNÉ
Plaine et coteaux de l'Ariège

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS
Chambre d'agriculture de l'Ariège

DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

Avec la mise en œuvre de l'agriculture de conservation des sols sur les exploitations, c'est la performance économique, environnementale et sociale qui est recherchée. L'évaluation multicritère des systèmes de production vise à améliorer les pratiques en cherchant un optimum de cette triple performance.

Les objectifs du projet sont :

- sur le plan économique : préserver les performances économiques des systèmes de culture ;
- sur le plan environnemental : trouver des solutions aux problématiques agronomiques et environnementales sur les exploitations, en particulier sur le territoire concernant la qualité de l'eau et l'érosion ;
- sur le plan social : lutter contre l'isolement en montrant la pertinence d'une dynamique collective et sa capacité à valoriser les spécificités de chaque exploitation.